



Inspecteur en environnement

Services de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique

Nombre de poste(s) : 1 poste disponible
Statut : Temporaire, temps complet
Durée (si temporaire) : Indéterminé
Catégorie d'emploi : Personnel syndiqué

Lieu de travail : Maison des Bâisseurs
8, Chemin River, Cantley, Québec
Date prévue d'entrée en fonction : Dès que possible

Municipalité de Cantley : une nature accueillante

Fort de sa nature accueillante, Cantley est officiellement créée le 1^{er} janvier 1989. Le territoire se caractérise par un relief de collines boisées et de cuvettes. La municipalité compte plus de 11 000 citoyens. Sa mission est d'offrir des services municipaux de qualité, adaptés aux besoins, aux aspirations et aux moyens financiers de ses contribuables, tout en faisant de Cantley un endroit où il fait bon vivre et prospérer.

La Municipalité de Cantley oriente ses actions en fonction d'une mission qui est sa raison d'être. Le travail qui est accompli quotidiennement pour réaliser ses grands objectifs se fait dans le respect des valeurs de la Municipalité. Ces valeurs sont partagées par l'ensemble de l'organisation et permettent l'orientation des pratiques administratives et des politiques.

Vous êtes à la recherche d'un emploi stimulant au service de la population ? Relevez le défi.

Rôle de l'inspecteur en environnement

Sous la supervision du chef de service de l'urbanisme et de l'environnement, le titulaire assure notamment l'application de la réglementation liée à l'environnement, effectue les inspections de contrôle et les suivis d'infraction en découlant. L'inspecteur en environnement peut être appelé à travailler à l'élaboration de nouvelle réglementation ou de nouveaux outils de gestion en lien avec le domaine de l'environnement.

Fonctions spécifiques

- Recevoir les demandes de permis et de certificats relatifs à l'environnement et procéder à la délivrance.
- Vérifier et analyser les dossiers en fonction de la réglementation en indiquant toutes les informations pertinentes.
- Patrouiller le territoire, répondre aux plaintes, adresser des avis et des constats d'infractions aux règlements d'urbanisme, de nuisances et autres. Au besoin arrêter les travaux non conformes.
- Préparer les dossiers pour la Cour municipale et témoigner lors de l'audition des causes.
- Préparer toute demande municipale de certificats d'autorisation ministérielle.
- Effectuer des inspections de reconnaissance sur les terrains voués aux développements en vue de préparer un rapport environnemental de la propriété (ex : présence de milieu humide, présence de cours d'eau, habitat de poisson, etc.).
- Effectuer des inspections de suivi des terrains afin de valider que les plans, les devis approuvés ainsi que les règlements municipaux ont été respectés.
- Rencontrer et informer les contribuables ou promoteurs relativement à l'application des différents règlements municipaux liés à l'urbanisme, à l'environnement et au programme en matière d'environnement.
- Appliquer la réglementation municipale en lien avec l'urbanisme et l'environnement et au besoin arrêter les travaux lorsque non conforme.
- Effectuer le suivi de la politique de mise à niveau des installations septiques, notamment par le suivi des vidanges et le renouvellement des contrats d'entretien.
- Effectuer des entrées de données à l'informatique (rapports de vidange de fosses septiques, contrat d'entretien, etc.).
- Apporter un soutien technique au Service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique.

- Conseiller les citoyens, préparer les formulaires d'analyse et monter les dossiers des demandes de dérogations mineures et celles relatives à la Loi sur la Protection du territoire Agricoles du Québec.

Exigences et qualifications

- Détenir un diplôme d'études collégiales dans un domaine à l'environnement.
- Avoir un minimum de 2 années d'expérience au niveau municipal.
- Bonnes connaissances du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées et du Règlement sur le captage des eaux souterraines.
- Excellente communication orale et écrite en français.
- Bonne connaissance orale et écrite en anglais.
- Bonne connaissance de l'informatique.
- Détenir un permis de conduite classe 5.

Profil recherché

Le ou la candidat(e) doit posséder les habiletés suivantes :

- Bon esprit d'équipe et sens des relations interpersonnelles.
- Avoir de l'entregent et un souci du détail.
- Orienté vers le service à la clientèle, courtois, diplomate et flexible.

Salaire et avantages sociaux

Selon la convention collective en vigueur établi comme suit :

- Salaire : selon la convention collective
- Horaire : de jour - du lundi au vendredi (35 hrs/sem.)
- Avantages sociaux : selon la convention collective

Vous voulez relever le défi ?

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation portant la mention « Inspecteur en environnement » et en mettant en évidence vos compétences, vos connaissances et votre expérience, au plus tard le **14 août 2020 à 16 h**, à l'attention de :

Sophie Desgagné, Agente aux ressources humaines

Par courriel à sdesgagne@cantley.ca

Par la poste à Municipalité de Cantley, 8 chemin River, Cantley, Québec, J8V 2Z9

Donné à Cantley, ce 3 août 2020

Seules les personnes retenues pour une entrevue de sélection seront contactées. Le masculin a été utilisé afin d'alléger le texte. La Municipalité de Cantley soutient l'équité en emploi (équité salariale et intégration des personnes avec des besoins spécifiques). Elle encourage toute personne intéressée par ce poste à envoyer sa candidature en suivant les instructions mentionnées ci-dessus. Si vous avez besoin de mesures d'adaptation durant le processus, prière de communiquer avec le Service des ressources humaines.